

## PLAN DE COURS

# GMT-6200 : Préparation du projet d'intervention

NRC 17178 | Hiver 2017

Préalables : GSO 6082 ET GMT, Crédits exigés : 18	
Mode d'enseignement : Présentiel	
	Crédit(s) : 1

Ce cours, qui constitue l'étape préparatoire du projet d'intervention proprement dit, comprend un programme de lectures permettant de colliger la documentation pertinente. Il amène l'étudiant à appliquer les principes de gestion de projets dans la préparation de son futur projet d'intervention, par la formulation d'un mémoire d'exécution de projet (MEP), qui comprend en particulier un cadre logique de projet, la planification détaillée, un plan de gestion des risques et un plan de gestion de la qualité. Ces éléments seront exploités ultérieurement lors de l'audit du projet réalisé à la fin du projet.

## Plage horaire

Projet		
-	00h00 à 00h00	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=74386>

## Coordonnées et disponibilités

### Conseiller (individuel par étudiant)

1er responsable et personne à contacter

### Marc Cocard

*Directeur de programme*

responsable officiel du cours

[marc.cocard@scg.ulaval.ca](mailto:marc.cocard@scg.ulaval.ca)

Tél. : 418 656-2131 poste 12893

### Sophie-Anne Landry

*Agente de gestion des études*


responsable administrative

[sophie-anne.landry@ffgg.ulaval.ca](mailto:sophie-anne.landry@ffgg.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 3680

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Liens du cours avec les objectifs du programme .....	4
Description du cours .....	4
Objectifs d'apprentissages .....	4
Calendrier du cours .....	4
Méthodes d'enseignement .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>5</b>
Évaluation des apprentissages .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Présentation du cours .....	5
Portfolio .....	5
Mémoire d'avant-projet .....	6
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	6
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	6
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	7
Absence aux examens .....	7
Notation .....	7
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>8</b>
Références obligatoires .....	8
<b>Bibliographie</b> .....	<b>8</b>
Références bibliographiques .....	8

# Description du cours

---

## Liens du cours avec les objectifs du programme

Ce cours est obligatoire pour les étudiants inscrits à la Maîtrise en sciences géomatiques (M.Sc.). Il a comme préalable le cours GSO-6082 *Gestion de projets* et ne peut être suivi qu'après avoir acquis un minimum de 24 crédits. Idéalement ce cours est suivi à la session qui précède le cours GMT-6201 *Projet d'intervention*, dont il est un préalable.

## Description du cours

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'identifier son projet d'intervention au sein d'une organisation et de bien le planifier. Notons que ***c'est la responsabilité de l'étudiant de se trouver un projet d'intervention.***

Dans ce cours, l'étudiant(e) concevra les documents nécessaires afin de se positionner comme spécialiste en géomatique (curriculum vitae et portfolio). Après avoir eu l'accord formel d'une organisation, l'étudiant(e) procédera à la conception, la définition et la planification détaillée de son projet d'intervention.

L'étudiant(e) avec permis d'études doit se procurer un permis de travail pour stage si celui-ci est rémunéré. Pour plus d'information : <http://www2.ulaval.ca/international/etudiants-internationaux/immigration/travailler-au-canada.html>

## Objectifs d'apprentissages

Le cours vise à atteindre les objectifs généraux suivants :

- apprendre à mettre en évidence et en valeur ses connaissances, compétences et capacités en cherchant activement un projet d'intervention;
- identifier un organisme d'accueil et des personnes ressources pour la réalisation, le suivi et l'évaluation du projet d'intervention;
- procéder à une planification détaillée de son projet de concert avec l'organisation de manière à contrôler sa réalisation le moment venu.

## Calendrier du cours

Une rencontre d'information sera organisée à la deuxième semaine de la session. La date sera communiquée au début de la session. Cette rencontre est obligatoire, toute absence non motivée entrainera automatiquement l'échec du cours.

## Méthodes d'enseignement

Il est impératif que l'étudiant travaille étroitement avec son conseiller, qu'il doit informer des démarches entreprises. Une rencontre hebdomadaire est fortement recommandée.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Présentation du cours	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Présentation du cours	Dû le 20 janv. 2017 à 13h00	Individuel	1 %
Portfolio	À déterminer	Individuel	30 %
Mémoire d'avant-projet	À déterminer	Individuel	69 %

Dans le cadre du cours, l'étudiant(e) doit produire trois livrables distincts :

- un **portfolio** qui reflète les efforts de l'étudiant(e) lors de sa recherche de son projet d'intervention.
- un **mémoire d'avant-projet (M.A.P.)** qui vise à positionner stratégiquement le projet au sein de l'organisation, à le définir correctement et en évaluer sa pertinence ainsi que sa faisabilité. Le document devra contenir aussi des plans de gestion des risques et de la qualité proportionnels à l'ampleur du projet.
- l'**accord formel** de l'organisme ou de l'entreprise qui acceptera d'accueillir l'étudiant(e) pour son projet d'intervention. Il n'est pas évalué mais constitue une condition nécessaire à la réussite du cours. Le gabarit d'une lettre se trouve sous *Contenu et Activités*.

Les dates de remises peuvent être personnalisées par le conseiller et doivent dans ce cas être transmises à l'étudiant(e) dans la 1<sup>re</sup> semaine de la session. L'étudiant(e) remet ses travaux à son conseiller.

Le conseiller est le responsable unique de l'évaluation. Il transmet la note à la direction de programme qui se chargera de l'officialiser.

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Présentation du cours

Date de remise : 20 janv. 2017 à 13h00

Cette rencontre est obligatoire, toute absence non motivée entrainera automatiquement l'échec du cours. La rencontre aura lieu au CSL-1733

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

#### Portfolio

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Critères de correction :

Critère	Notation
contenu du document	50

présentation du document	35
qualité du français	15

Directives de l'évaluation :

Le portfolio devra contenir :

- un curriculum vitae;
- une lettre de présentation résumant les points forts et les intérêts de l'étudiant;
- une liste d'organismes potentiellement intéressés par cette offre de services;
- une copie papier du webfolio complété
- un journal de bord

Vous trouvez plus d'informations sur le webfolio sous *Contenu et activités*.

## Mémoire d'avant-projet

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 69 %

Critères de correction :

Critère	Notation
rigueur et exhaustivité du contenu	25
cohérence entre les différentes sections des documents	30
capacité à exprimer ses idées clairement et de manière non ambiguë	30
qualité du français	15

Directives de l'évaluation :

Le mémoire d'avant-projet vise à positionner stratégiquement le projet au sein de l'organisation, à le définir correctement et en évaluer sa pertinence ainsi que sa faisabilité. Le document devra contenir aussi un plan de gestion des risques ainsi qu'un plan de gestion de la qualité proportionnels à l'ampleur du projet.

Fichiers à consulter :

 [Le mémoire d'avant-projet](#) (168,72 Ko, déposé le 15 nov. 2016)

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

### Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire\\_a\\_l\\_intention\\_des\\_etudiants\\_CA-2016-91.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard : HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument : TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriquée), BA35
- Sharp : EL-531\*, EL-535-W535, EL-W535X, EL-546\*, EL-510 R, EL-520\*  
\* Peu importe les lettres qui suivent le numéro
- Casio : FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriquée)

Dans tous ces cas, la calculatrice doit être validée par une vignette autocollante émise par la COOP étudiante ZONE.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Notation

Ce cours fait l'objet d'une évaluation par une note **P** (succès) ou **N** (échec). Si l'étudiant accumule un nombre total de points supérieur ou égal à 70, il se verra attribuer la note P (succès). Dans le cas contraire, il se verra attribuer la note N (échec).

## Matériel didactique

---

### Références obligatoires

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

## Bibliographie

---

### Références bibliographiques

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.